

1. Approche de base

- Les villes hôtes rassemblent les municipalités japonaises, les athlètes participant aux Jeux et les résidents locaux afin de promouvoir les échanges internationaux dans différents domaines tels que le sport, la culture et l'économie dans l'espoir de revitaliser les régions locales et de continuer les échanges après les Jeux, ce qui constitue un legs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 (436 inscriptions, 507 municipalités, 179 pays et régions partenaires (en octobre 20)).
- Bien que les villes hôtes ne puissent pas conduire d'échanges directs, elles effectuent les échanges avec les pays partenaires et les athlètes, etc. à travers les médias sociaux, ceci pour s'encourager l'un l'autre par exemple, ainsi que les échanges en ligne d'une manière active. Par ailleurs, les activités de préparation visant à accepter des athlètes participant aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo sont déjà en cours. Elles consistent en l'apprentissage de la langue, la culture, la cuisine, l'hymne national, etc. des pays et régions partenaires pour soutenir et accueillir les athlètes
- Au regard de l'exécution des Jeux de Tokyo, les villes hôtes accueillant les athlètes, etc. sont demandées de prendre les mesures préventives contre le nouveau coronavirus. D'ailleurs, il est important d'être capable d'effectuer pleinement les échanges entre les résidents et les athlètes, etc. même pendant la pandémie de coronavirus.

2. Approches spécifiques

- Pour que les athlètes, etc. puissent visiter les villes hôtes avec aisance et pour que les résidents puissent les accueillir aisément, les villes hôtes acceptant les athlètes, etc. établiront l'acceptation manuelle concernant les mesures préventives contre les infections.
- Les municipalités où seuls les camps d'entraînement avant les Jeux seront effectués sont également demandées de prendre les mesures préventives contre les infections et par conséquent d'établir ladite manuelle comme c'est le cas pour les villes hôtes.
- Le gouvernement du Japon établira "les orientations pour la création d'écritures d'une acceptation manuelle pour les athlètes, etc." et aide les municipalités des villes hôtes, etc. à préparer leur manuelle.
 - *Si les camps d'entraînement avant les Jeux ont lieu aux universités, aux entreprises, etc. les organisations d'acceptation seront demandées de préparer la même manuelle et prendront les mesures préventives contre les infections.
 - *Pour les camps d'entraînement avant les Jeux pour les athlètes japonais, il est également nécessaire de prendre des mesures similaires en se référant aux orientations.
- Il est supposé que les approches requises mentionnées dans les orientations d'écritures de l'acceptation manuelle sont différentes en fonction de la période de séjour des athlètes après leur entrée au Japon, et selon le moment soit avant les jeux, soit après les jeux. Par conséquent, les mesures seront décrites par catégorie au besoin. Les contenus spécifiques sont décrits dans les pages suivantes.
- Les villes hôtes, etc. et les pays et régions partenaires vont se mettre préalablement d'accord sur le respect de la manuelle.
- Les CON/CPN de chaque pays devront enregistrer les itinéraires domestiques des athlètes, etc. comprenant les villes hôtes, les lieux de camps d'entraînements auprès le Comité organisateur.
- Les pays et régions partenaires, les comités organisateurs, les municipalités et les villes hôtes, les COI, CPI, CON et CPN, etc. partageront les informations sur les itinéraires domestiques des athlètes, l'état de préparation des manuelles, etc. établi par les municipalités, l'état d'avancement de signature des accords entre les parties, etc.